

CAS DE SAISINE CAP

Références juridiques du fonctionnement des commissions administratives paritaires : articles R261-1 à R264-83 du Code général de la fonction publique.

ACCÈS A LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : période avant titularisation

Objet	Demande	Compétence	Texte de référence	Pièces à fournir
Refus de titularisation	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. R263-7 CGFP	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'autorité territoriale - Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Attestation de formation d'intégration CNFPT obligatoire - Fiche de poste - Rapports intermédiaires
Licenciement en cours de stage pour insuffisance professionnelle (<i>après une période minimum de 6 mois</i>)	A l'initiative de la collectivité	AVIS	<ul style="list-style-type: none"> - Art. R263-7 CGFP - Art. L327-4 CGFP - Art. 5 décret n°92-1194 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'autorité territoriale argumenté - Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Attestation de formation d'intégration CNFPT recommandé - Fiche de poste - Rapports intermédiaires
Travailleurs en situation de handicap : Renouvellement d'un contrat pour un travailleur en situation de handicap : - Dans le même cadre d'emplois - Dans un cadre d'emplois de niveau hiérarchique inférieur - Non renouvellement d'un contrat pour un travailleur en situation de handicap	A l'initiative de la collectivité	AVIS	<ul style="list-style-type: none"> - Art. R263-7 CGFP - Art. 8 décret n°96-1087 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'autorité territoriale contextualisé justifiant que l'agent n'a pas fait preuve de capacités professionnelles suffisantes, après entretien avec ce dernier - Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Attestation de formation d'intégration CNFPT obligatoire

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

Objet	Demande	Compétence	Texte de référence	Pièces à fournir
Demande de révision du Compte-rendu d'entretien professionnel	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. L521-5 CGFP - Art. R263-10 CGFP - Art. 7 décret n°2014-1526	- Demande de révision de l'agent après une saisine au préalable auprès de l'autorité territoriale - Courrier de demande de révision formulé à la collectivité - Courrier de refus de la collectivité (facultatif) - Copie de l'entretien contesté - Sur demande du Centre de Gestion : un rapport rédigé par le supérieur hiérarchique de l'agent
Toute question individuelle pour laquelle le statut particulier prévoit la consultation de la commission administrative paritaire	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. R263-7 CGFP	- Imprimé de saisine - Tout document explicitant la question individuelle
Refus sur une décision individuelle (<i>refus de disponibilité, refus de réintégration, maintien en disponibilité...</i>)	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. 514-1 à L514-7 CGFP - Art. R263-7 CGFP	- Courrier de saisine de l'instance par l'agent - Courrier de demande initiale ou de renouvellement de la disponibilité formulée par l'agent - OU courrier de demande de réintégration formulée par l'agent - OU courrier de refus de réintégration de l'autorité territoriale - Courrier de réponse de l'autorité territoriale
Temps partiel : en cas de refus d'autorisation du travail à temps partiel (<i>possible seulement pour le temps partiel sur autorisation</i>) OU en cas de litige relatif à l'exercice du travail à temps partiel	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. 514-1 à L514-7 CGFP - Art. R263-10 CGFP	- Saisine de l'agent - Motivation de l'autorité territoriale
Compte-épargne temps (<i>refus d'accorder un congé au titre du CET</i>)	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. R263-10 CGFP - Art. 10 décret n° 2004-878	- Saisine de l'agent - Courrier de demande de l'agent à sa collectivité - Courrier de refus explicite de l'autorité territoriale
Refus opposé à une demande de télétravail (<i>demande initiale ou de renouvellement</i>)	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. R263-10 CGFP - Art. 10 décret n° 2016-151	- Saisine de l'agent - Motivation de l'autorité territoriale
Décision d'engagement d'une procédure de reclassement	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. R263-10 CGFP	- Courrier de recours gracieux de l'agent - Motivation de l'autorité territoriale

MOBILITÉS ET POSITIONS STATUTAIRES

Objet	Demande	Compétence	Texte de référence	Pièces à fournir
Réintégration après expiration de la période de privation des droits civiques ou interdiction d'exercer un emploi public ou après réintégration dans la nationalité française	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. L550-1 CGFP	- Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Courrier de demande de l'agent - Tout document utile en fonction du cas

FIN DE FONCTIONS

Objet	Demande	Compétence	Texte de référence	Pièces à fournir
Licenciement après 3 refus de postes proposés en vue de la réintégration d'un fonctionnaire en disponibilité	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. R263-7 CGFP - Art. L514-8 CGFP	- Courrier de saisine de l'autorité territoriale - Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Les trois refus de l'agent accompagnés des trois propositions d'affectation
Licenciement pour refus de poste sans justifier d'un motif valable lié à son état de santé (à l'expiration d'un congé de maladie, longue maladie ou longue durée)	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. 17 et 35 décret n°87-602	- Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Courrier de saisine exposant la situation et les motivations - Refus écrit de l'agent de rejoindre son poste
Refus opposé à une demande de démission	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. R263-10 CGFP - Art. L551-2 CGFP	- Saisine de l'agent - Courrier de refus explicite de l'autorité territoriale

DROITS ET OBLIGATIONS

Objet	Demande	Compétence	Texte de référence	Pièces à fournir
Formation : avant le 2^{ème} refus successif du bénéfice d'une action de formation (<i>toute action de formation : de perfectionnement, prépa concours, formation personnelle...</i>)	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. R263-7 CGFP - Article L422-22 CGFP	- Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Courrier de refus ou première demande refusée
Formation : rejet des demandes de congé pour formation syndicale pour un agent bénéficiaire d'un mandat	A l'initiative de la collectivité	INFORMATION	- Art. R263-7 CGFP	- Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Courrier de refus
Formation : refus d'accorder un congé pour formation syndicale	A l'initiative de la collectivité	INFORMATION	- Art. R263-7 CGFP - Art. L215-1 CGFP	- Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale - Courrier de refus
Formation : refus d'accorder un congé de formation dans le cadre de l'exercice d'un mandat local à un fonctionnaire élu local	A l'initiative de la collectivité	INFORMATION	- Art. R2123-20 CGCT	- Imprimé de saisine téléchargeable sur AGIRHE signé par l'autorité territoriale justifiant le refus en fonction des nécessités de services - Courrier de refus
Refus du bénéfice d'une mobilisation du CPF : avant le 3^{ème} refus successif par l'autorité territoriale	A l'initiative de la collectivité	AVIS	- Art. L422-13 CGFP	- Courrier de demande de l'agent à sa collectivité - Saisine de l'agent - Courrier de refus explicite de l'autorité territoriale
Refus du bénéfice d'une mobilisation du CPF	Saisine par l'agent	AVIS	- Art. R263-10 CGFP - Art. L422-11 CGFP	- Saisine de l'agent - Refus motivé de l'autorité territoriale